



Info OCCE 93

Novembre 2013

<http://occe93.net/>

« Tu me dis, j'oublie ; tu m'enseignes, je me souviens ;
tu m'impliques, j'apprends. »

Benjamin Franklin (scientifique et homme politique américain)

Remise de prix de l'action « Ecoles fleuries »

Bravo à toutes les écoles inscrites à cette action et aux 3 écoles récompensées dans le département.



Semaine des : « Droits de l'enfant »



Les créations de nos élèves ont été exposées à Saint Etienne lors de la manifestation Nationale OCCE.

Une table ronde y a été organisée le 20 Novembre, Mme Véronique Decker directrice à Bobigny est venue au nom de DEI France nous parler de l'article 31 de la convention sur :

« le droit au repos et aux loisirs » .

**Le Forum départemental des Droits de l'enfant
« Agis pour tes Droits »
du 19 au 22 novembre 2013 s'est tenu à Saint-Denis,
Université Paris 8**

Nos formations à venir :

29 janvier 2014 : formation comptable de 9h30 à 11h30, dans nos locaux.

12 février 2014 : animation « journaux scolaires » de 9h à 12h dans les locaux de l'ESPE.

Merci de vous inscrire par courriel : ad93@occe.coop

Comment fonctionne le Conseil de coopérative ?

Dans une coopérative d'école maternelle, le Conseil de coopérative est composé d'adultes (enseignants, ASEM, parents). Dans une école élémentaire, le Conseil est composé d'enfants (élus par leurs pairs) et d'adultes. Le fonctionnement est démocratique. Les décisions sont soumises au vote et sont inscrites dans un cahier de délibérations.